



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Collecte de sang en milieu rural

Question écrite n° 19101

Texte de la question

M. Nicolas Forissier attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la question de la collecte de sang en milieu rural. Les collectes en milieu rural ont toujours été très porteuses. En effet, les poches de sang recueillies représentent 80 % des besoins en produits sanguins labiles (PSL) et de plasma. Cependant, l'Établissement français du sang qui assure ces collectes, supprime des collectes dites non efficaces, ne permettant plus de les assurer si elles ne dépassent pas 35 poches collectées par séance. L'objectif fixé à terme est encore plus grave : il faudra assurer au minimum 50 collectes de poches par séance. Ces décisions entraînent la suppression de nombreux points de collecte, créant ainsi de véritables déserts de prélèvement. Cette démarche crée une démotivation des donneurs exclus du don par manque de proximité pour pouvoir effectuer ce geste bénévole de solidarité humaine. Cette situation risque de poser des risques pour l'approvisionnement en produits sanguins français et la destruction de ce modèle qui a pourtant fait ses preuves depuis des dizaines d'années. Il souhaite donc attirer l'attention du ministère pour que cette situation ne conduise pas à une pénurie de produits sanguins labiles (PSL). Il souhaite également savoir si des mesures vont être mises en place pour corriger cette situation.

Texte de la réponse

L'établissement français du sang (EFS) est garant de l'autosuffisance en produits sanguins labiles (PSL) et doit assurer la sécurité des donneurs au cours du don et des receveurs de produits sanguins, dans un contexte qui évolue, du côté des donneurs, de la démographie médicale des équipes de collecte, et des prescriptions. L'ensemble de ces facteurs oblige aujourd'hui cet établissement à adapter ses pratiques de collecte, historiquement, organisée en sites fixes et en collectes mobiles. Les sites fixes ont l'avantage d'optimiser les conditions d'accueil pour les donneurs et le temps de travail pour le personnel. La collecte mobile, notamment en milieu rural, quant à elle, participe au recrutement et à la fidélisation des donneurs et, ainsi, à la promotion du don de sang sur l'ensemble du territoire et contribue à hauteur de 80 % à la collecte des dons de sang. Pour s'adapter à ces évolutions et moderniser son réseau, l'EFS a décliné dans son contrat d'objectif et de performance (COP) 2020-2024 différents objectifs afin de réorganiser ses activités. Le COP prévoit tout d'abord un diagnostic territorial afin d'analyser les bonnes pratiques régionales, et ainsi définir des modèles d'organisation type pour gagner en efficacité, notamment par l'harmonisation des pratiques sur l'ensemble du territoire français. Il prévoit également d'identifier et de mettre en place des outils d'analyse territoriale afin de mieux cibler et calibrer les lieux de collecte et ainsi adapter les équipes et les matériels à la fréquentation attendue. L'EFS s'attache à développer une offre de collecte adaptée aux nouveaux modes et espaces de vie sur la base d'analyses du tissu sociodémographique et économique. Afin d'y parvenir, les horaires et organisations de travail seront adaptés aux besoins des donneurs. Les partenaires de collecte seront consultés dans la conception de cette offre de collecte et impliqués dans sa mise en œuvre. L'EFS prévoit également de déployer un plan de continuité de l'activité de collecte dans un contexte de démographie médicale en déclin notamment en déployant un dispositif de télé assistance médicale en collecte. Par ailleurs, depuis 2017 le personnel infirmier diplômé d'Etat disposant de deux ans d'expérience est autorisé à conduire l'entretien

préalable au don du sang. Ce dispositif permet de s'adapter à un contexte évolutif de démographie médicale tout en améliorant la qualité des soins. En parallèle la démarche « Innovadon » sera déployée, elle vise à améliorer l'expérience des donneurs en facilitant l'accès au don de sang grâce au recours plus systématique des nouvelles technologies de l'information et de la communication et en plaçant le donneur au cœur de ses réflexions. Cette préoccupation croissante s'est traduite également par la tenue en 2019 d'« Assises nationales de la collecte » destinées à construire la collecte de demain avec les collaborateurs de l'EFS, en intégrant la perception des donneurs et des non-donneurs.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Forissier](#)

Circonscription : Indre (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19101

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 avril 2019](#), page 3781

Réponse publiée au JO le : [1er septembre 2020](#), page 5827